

ANALYSE PAYSAGERE POUR LA VALORISATION DE LA VELO ROUTE DU «LEMAN A LA MER»

Itinéraire de Beaucaire à Aigues-Mortes



PREAMBULE

Dans le cadre de la valorisation touristique du Gard et de la politique départementale de développement des pistes cyclables, le Conseil Général s'est engagé dans le projet d'aménagement de la séquence gardoise du parcours européen de déplacement doux du «Léman à la mer».

La Direction des Infrastructures a souhaité mener une réflexion paysagère sur le tronçon Beaucaire-Aigues-Mortes.

Cette analyse pré-opérationnelle, complémentaire à l'étude d'impact se décline en deux grandes phases.

Elle :

- identifie les caractéristiques paysagères du tracé cyclable,
- et propose des principes de valorisation qui pourraient être mis en œuvre.

Sommaire

PREAMBULE	3
1. Le paysage des lieux	7
1.1. Le territoire traversé : vallée du Rhône, Costières et Camargue	7
Les Costières	7
L'extrémité Sud du Gard Rhodanien	7
La Petite Camargue	7
1.2. La perception des lieux depuis le canal	8
1.2.1. Globalement : de longues séquences	8
1.2.1.1. De Beaucaire à Bellegarde	9
1.2.1.2. De Bellegarde à Saint-Gilles	9
1.2.1.3. De Saint-Gilles à Aigues-Mortes	10
1.2.1.4. D'Aigues-Mortes a la Grande-Motte	11
1.2.2. Ponctuellement : de multiples repères	13
1.2.2.1. Entre Beaucaire et Bellegarde	14
1.2.2.2. Entre Bellegarde et Saint-Gilles	16
1.2.2.3. Entre Saint-Gilles et Aigues-Mortes	18
1.2.2.4. Entre Aigues-Mortes et la Grande-Motte	20
2. Un parcours à valoriser	21
2.1. Les objectifs	21
2.1.1. Rompre la monotonie	21
2.1.2. Créer des haltes	21
2.1.3. Préserver les points forts, valoriser les potentialités, remédier aux nuisances	21
2.1.4. Favoriser les liaisons extérieures	21
2.2. Propositions paysagères	21
2.2.1. Les actions de préservation	22
2.2.2. Les actions d'aménagement et de requalification	23
2.2.3. Les actions de démolition ou de suppression	25
2.2.4. Les actions de signalisation et d'information	25
2.3. Simulations visuelles	27
2.3.1. Principe général d'aménagement de la véloroute	27
2.3.2. Aménagements ponctuels	28

1. Le paysage des lieux

1.1. Le territoire traversé : vallée du Rhône, Costières et Camargue

Entre Beaucaire et la mer, le projet de piste cyclable s'inscrit en rive droite, sur la berge Nord du canal du Rhône à Sète. L'ouvrage s'étire là sur 56 Kilomètres au sein de trois grandes entités paysagères :

- les Costières à l'Est,
- le Gard Rhodanien au Nord-Est,
- la Petite Camargue au Sud-Est.

Les Costières

Elles forment un large plateau alluvial qui surplombe les basses terres de la Camargue et du Rhône, offrant un paysage ouvert, au relief relativement plat, ponctué de quelques buttes boisées. Vergers, oliviers, vignes occupent ces terres profondes et fertiles et soulignent la vocation agricole des lieux. Des petites bourgades et des mas isolés représentent un habitat traditionnel caractéristique tandis que l'urbanisation récente sous forme de maisons individuelles ou de bâtiments d'activités s'étend considérablement.

Les trois cités de Beaucaire, Bellegarde, Saint Gilles, en limite orientale, sont situées en bordure du canal.

L'extrémité Sud du Gard Rhodanien

La vallée du Rhône, au Sud de Beaucaire, forme un paysage de basses terres où s'étend une mosaïque de vignes, vergers et cultures maraîchères, parsemée de haies de peupliers et de cyprès.

De nombreux mas agricoles ponctuent le terroir et y créent des repères.

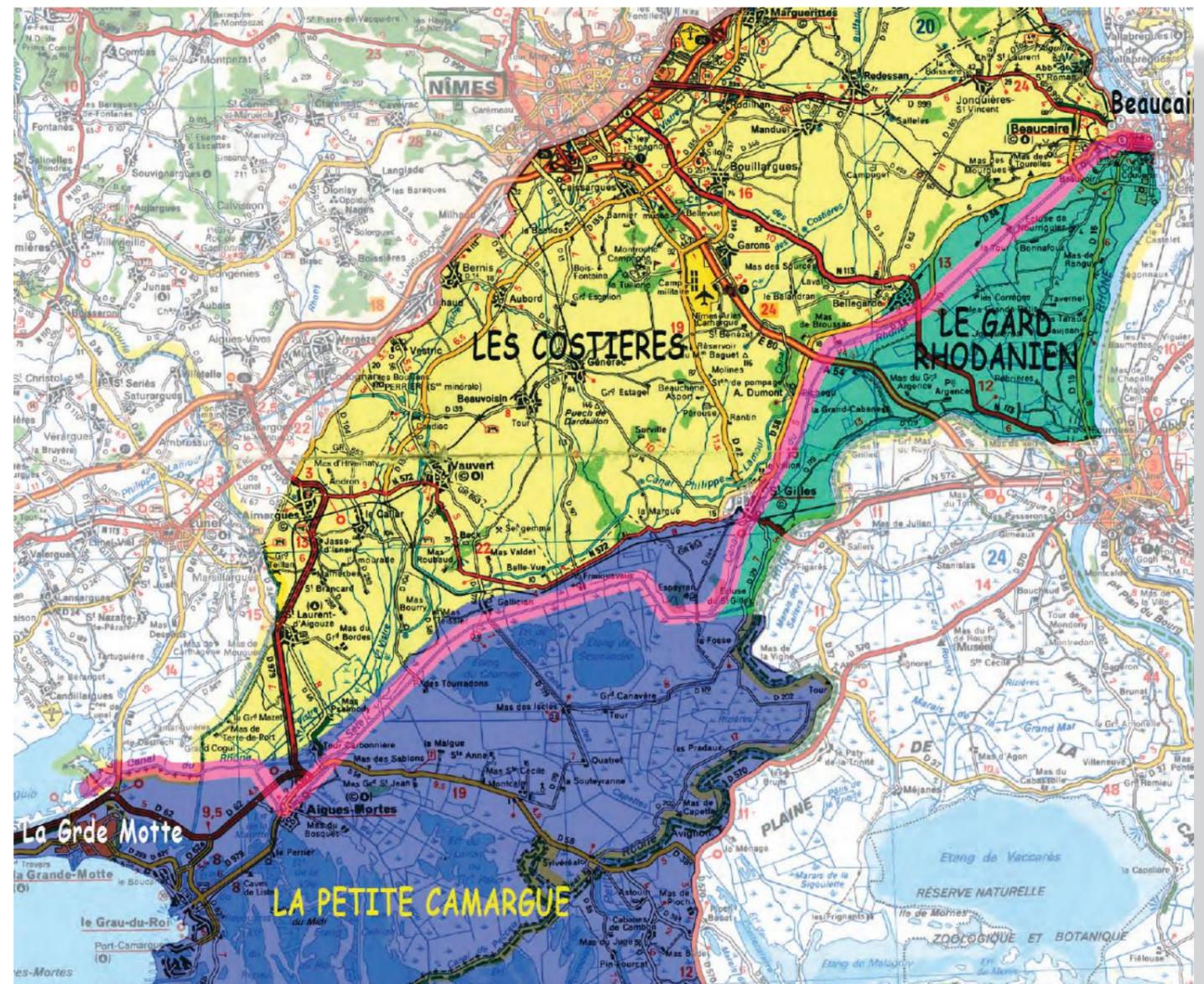
La Petite Camargue

La Petite Camargue qui s'étend jusqu'au littoral, présente un paysage pittoresque de marécages drainés et irrigués selon les besoins de l'homme et de ses cultures.

Le niveau de l'eau varie selon les saisons, pour les rizières, les coupes de sagne, la récolte du sel ou la pâture des troupeaux (taureaux, chevaux).

Les cordons littoraux ou levadous, terres plus élevées, plus sèches, sont investis par la vigne. Ici encore de nombreux mas agricoles et des pinèdes parsèment le paysage et en soulignent son identité camarguaise.

Terre de sable, animée par l'eau et le vent, la Petite Camargue offre une véritable richesse floristique et faunistique.



Le Canal du Rhône à Sète longe ainsi, en rive droite ou rive gauche, trois paysages spécifiques : le plateau sec des Costières, les terres de galets de la vallée du Rhône et les étendues humides de la Camargue.

Trois entités qui se donneront à voir le long de la piste cyclable qui accompagnera l'ouvrage.

1.2. La perception des lieux depuis le canal

1.2.1. Globalement : de longues séquences

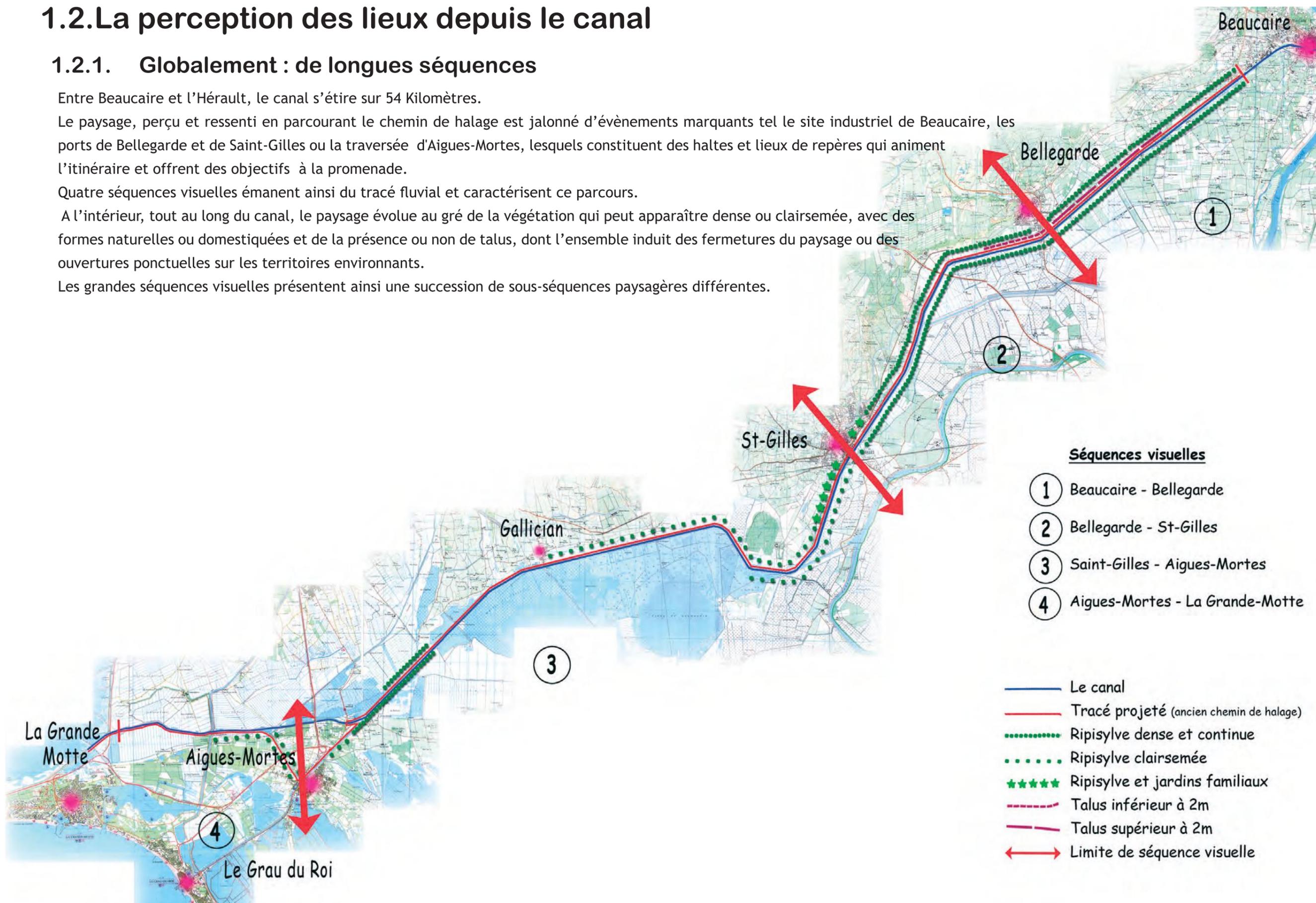
Entre Beaucaire et l'Hérault, le canal s'étire sur 54 Kilomètres.

Le paysage, perçu et ressenti en parcourant le chemin de halage est jalonné d'évènements marquants tel le site industriel de Beaucaire, les ports de Bellegarde et de Saint-Gilles ou la traversée d'Aigues-Mortes, lesquels constituent des haltes et lieux de repères qui animent l'itinéraire et offrent des objectifs à la promenade.

Quatre séquences visuelles émanent ainsi du tracé fluvial et caractérisent ce parcours.

A l'intérieur, tout au long du canal, le paysage évolue au gré de la végétation qui peut apparaître dense ou clairsemée, avec des formes naturelles ou domestiquées et de la présence ou non de talus, dont l'ensemble induit des fermetures du paysage ou des ouvertures ponctuelles sur les territoires environnants.

Les grandes séquences visuelles présentent ainsi une succession de sous-séquences paysagères différentes.



1.2.1.1. DE BEUCAIRE À BELLEGARDE

Entre Beaucaire et Bellegarde, le chemin de halage s'étire sur 9 Km en ligne droite le long du canal.

La succession de frênes, saules, aulnes, platanes... qui compose la ripisylve, forme un rideau continu de part et d'autre du plan d'eau, qui canalise le



Au départ de Beaucaire : une longue perspective...



...canalisée entre les ripisylves des deux berges...

regard et l'orienté dans l'axe de l'ouvrage. Le site, littéralement fermé, ne permet pas de découvrir les paysages environnants de la vallée du Rhône ou des Costières .

Cet effet de cloisonnement, qui dote néanmoins le lieu d'une certaine intimité, est encore renforcé par la présence de talus sur la seconde moitié (4,8 Km) de cette séquence, talus formés par les déblais de matériaux de curage.

En outre, du fait de la répétition de formes et de textures végétales, à laquelle s'ajoute la linéarité du parcours fluvial comme celui du chemin de halage, le parcours s'avère monotone car peu animé par des variations paysagères.



...où des talus renforcent l'effet de fermeture du paysage

1.2.1.2. DE BELLEGARDE À SAINT-GILLES



La même structure paysagère se poursuit après Bellegarde...

Entre Bellegarde et Saint-Gilles, le cheminement se poursuit ici sur plus de 10 km mais présente quelques courbes qui rompent légèrement l'uniformité des longues perspectives visuelles.

La même structure paysagère que précédemment (axe fluvial bordé de ripisylves et de talus) se poursuit sur 1,7 km environ près de Bellegarde.

Par la suite, les talus disparaissent peu à peu et la plate forme du chemin s'élargit légèrement. Si la ripisylve en rive gauche demeure dense et constitue toujours un écran visuel, la composition végétale en rive droite est moins régulière et offre ponctuellement quelques échappées visuelles sur le terroir environnant. L'ensemble de cette séquence, perceptiblement moins régulière que précédemment présente néanmoins un parcours encore uniforme, souffrant de l'absence de variations paysagères.



...varie quelque peu à la courbure en amont du canal Philippe Lamour...



...et réapparaît plus en aval

Seuls les jardins familiaux, à l'approche de Saint-Gilles offrent une ambiance très différente et un cadre très intime où domine la canne de Provence.

Celle-ci, abondante, cloisonne les lieux et supprime toute covisibilité entre le chemin et le canal.



Le parcours s'isole du canal au sein des jardins familiaux de Saint-Gilles

1.2.1.3. DE SAINT-GILLES À AIGUES-MORTES

De Saint-Gilles à Aigues-Mortes, le parcours se prolonge vers le sud sur 24 km.

Entre Saint-Gilles et l'étang de Scamandre, les jardins familiaux s'étendent sur plus de 2 km en rive droite. Un chemin étroit, inséré entre les cannes de Provence et la ripisylve d'un fossé de drainage parallèle amène l'utilisateur dans un micro paysage, extrêmement fermé où dominent les verticales. Les perspectives sont ici réduites par la végétation dense et luxuriante.

Celle-ci, plus ou moins haute et opaque, ombrage plus ou moins le chemin et anime ainsi le parcours d'une alternance d'ombres et de lumières intéressante.

Plus au sud, l'itinéraire retrouve des berges du canal dans un paysage plus ouvert, où dominent les surfaces horizontales.

Les ripisylves, moins denses et moins hautes, aux formes plus proches des fourrés et composées davantage de tamaris et saules en arbrisseaux, annoncent l'approche de la Camargue, même si celle-ci n'est pas perceptible, tant le paysage environnant est plat.



En aval du canal de jonction avec le Petit Rhône, les berges s'élargissent, l'espace s'ouvre, l'ambiance est différente.



La canne de Provence est omniprésente...



...parmi les jardins familiaux qui se prolongent au Sud de Saint-Gilles

Le chemin de halage longe ensuite les étangs de Scamandre et du Charnier sur plus de 14 km en rive gauche. Mais ces plans d'eau restent imperceptibles à hauteur d'homme car les ripisylves forment encore de part et d'autre de l'ouvrage, un écran végétal dissimulant les paysages environnants.



Tamaris, ormes champêtres, saules, cannes... forment un bandeau végétal de part et d'autre de l'ouvrage.

L'ambiance de la Petite Camargue est cependant très présente. Le paysage est ici très plat et venté. Roseaux, tamaris, oliviers de Bohème, cannes de Provence, mais aussi ormes champêtres ou cornouillers, poussés par le vent, présentent des formes végétales, des textures et des couleurs typiques de la Camargue.

Malgré deux courbures prononcées qui peuvent créer les repères sur le parcours, celui-ci reste cependant extrêmement rectiligne et monotone. Les perspectives sont longues, les points d'appel rares.



Dans ce paysage de Camargue, le parcours reste très rectiligne, sans point d'appel majeur.

Après l'étang du Charnier, le parcours se poursuit sur près de 4 km jusqu'au Relais des Tourades. La découverte du site diffère peu de la séquence précédente dans la mesure où le cadre environnant reste peu perceptible et les composantes paysagères demeurent semblables. Quelques surlageurs ponctuelles renforcent l'horizontalité de ce paysage plat. Le passage sur le pont de la RD 46 permet de rejoindre l'autre berge. Il crée un événement dans la linéarité du parcours. Celui-ci longe sur quelques centaines de mètres, une jeune pinède en rive droite.

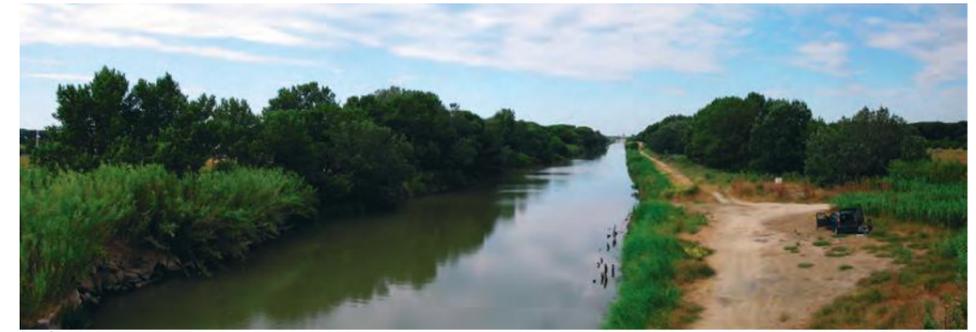


Malgré quelques surlageurs des berges où peut sinuer le chemin de halage...



...la séquence entre l'étang du Charnier et le relais des Tourades s'avère peu variée.

La dernière sous-séquence s'étire sur 2,7 km le long du bras Est du triangle d'Aigues-Mortes. En ligne de mire, la tour de Constance, dans l'axe de l'ouvrage, est un véritable appel vers la cité fortifiée. Une ripisylve dense et exubérante, qui avait disparu le long des étangs, réapparaît le long des berges et laisse peu entrevoir les paysages plus lointains. Le parcours est ensuite caractérisé par la présence d'habitations et progresse dans un paysage de plus en plus urbain jusqu'au port d'Aigues-Mortes.



Frênes, peupliers et pins de belle envergure soulignent la perspective sur la Tour de Constance, symbole d'Aigues-mortes.

1.2.1.4. D'AIGUES-MORTES A LA GRANDE-MOTTE

D'Aigues-Mortes à la limite départementale de l'Hérault, le parcours se poursuit sur près de 8,5 km en rive gauche. Il emprunte sur quelques centaines de mètres, à la sortie de la ville, une petite voie routière à l'ambiance rurale, d'où la voie d'eau n'est pas perceptible.

L'ouvrage, bras Ouest du triangle d'Aigues-Mortes, s'inscrit ici dans un paysage plus ou moins fermé de prés ruraux, de tamaris, de pins pignons et de cultures. Il est également axé sur la tour de Constance.

A l'extrémité Ouest du parcours, la séquence paysagère entre le triangle et l'étang de Mauguio, s'avère la plus ouverte. Les grandes surfaces de cultures s'étendent à perte de vue sur un relief extrêmement plat. Aucune ripisylve, aucun arbre isolé ne vient rompre la dominance des lignes horizontales de ce paysage. En l'absence de haies bocagères, la silhouette du Pic Saint-Lou se dessine à l'horizon.



Le bras ouest du triangle d'Aigues-Mortes offre peu de perspectives lointaines.



Un paysage ouvert et extrêmement plat caractérise la dernière séquence entre le triangle d'Aigues-Mortes et l'étang de Mauguio.

En conclusion, cette première approche globale du parcours permet de révéler les caractéristiques paysagères suivantes.

Les séquences se succèdent sans révéler véritablement les paysages environnants car le parcours s'inscrit généralement dans un paysage plat, ordonné par la linéarité du canal et fermé par une végétation feuillue disposée en bandeau. Seule la dernière étape, après le triangle d'Aigues-mortes, offre un paysage ouvert sur les lointains.

Les couleurs de l'eau (bleu, argenté, sombre...), de la ripisylve (vert clair, vert foncé, doré...) et du tapis herbacé (vert tendre, jaune...) varient au fil des saisons et de la lumière de la journée (brillante, aveuglante, voilée...).

La surface de l'eau, généralement lisse, se ride au passage des péniches ou de la venue d'oiseaux, lesquels suscitent l'intérêt dans un parcours peu animé.

Le rythme du vent orchestre les mouvements de la végétation et dessine des sillons sur l'eau du canal. Il anime le paysage, mais il peut être en contrepartie un élément d'inconfort.

Le fond sonore, plus urbain et soutenu dans les haltes nautiques se résume partout ailleurs au clapotis de l'eau et au chant des oiseaux, ce qui contribue au calme des lieux.

Mais la texture et les formes des éléments de composition du paysage s'avèrent trop répétitifs de Beaucaire à la mer.

Le site présente ainsi une ambiance paisible, reposante pour l'esprit et les sens, mais excessivement monotone sur 58 km car la texture et les formes des éléments de composition du paysage demeurent trop semblables sur plus de 80% du parcours.

1.2.2. Ponctuellement : de multiples repères

Une observation plus attentive des lieux permet de pondérer l'effet de monotonie ressenti à priori.

Il convient en effet de noter la présence de repères, lointains ou de proximité, qui jalonnent le parcours, animent plus ou moins la découverte du site et contribuent à son identité.

De nature variable (points de vue, passerelles, arbres isolés, écluse...), ces éléments constituent souvent des points forts. Quelques uns, peu mis en valeur, correspondent à des potentialités cachées.

Les véritables nuisances visuelles sont ici peu nombreuses.

L'ensemble de ces points son répertoriés ci-après dans chacune des quatre grandes séquences du parcours.

1.2.2.1. ENTRE BEUCAIRE ET BELLEGARDE

LES POINTS FORTS



Les hauteurs du talus peuvent offrir des vues intéressantes sur les paysages de Costières. 6



La rypisylve en rive gauche est ici belle et exubérante. 5



Quelques vieux mûriers créent un signal à l'approche de Bellegarde. 8



Le port de Bellegarde : une porte d'entrée et un point fort d'animation. 9



Des surlargeurs de berges permettent d'envisager des aménagements paysagers ponctuels. 7

Entre Beaucaire et Bellegarde, la ripisylve est ici particulièrement dense et son exubérance crée des volumes et des couleurs d'une qualité paysagère indéniable.

Le port de Bellegarde est une étape urbaine intéressante dans cet itinéraire très végétal.

Les passerelles de Beaucaire, du pont de Nourriguier ou de la Nationale 113 à Bellegarde constituent des repères lointains et des points d'appel dans le paysage. Elles offrent des panoramas sur les territoires environnants ou des vues dominantes qui contrastent avec les perceptions réduites du parcours.

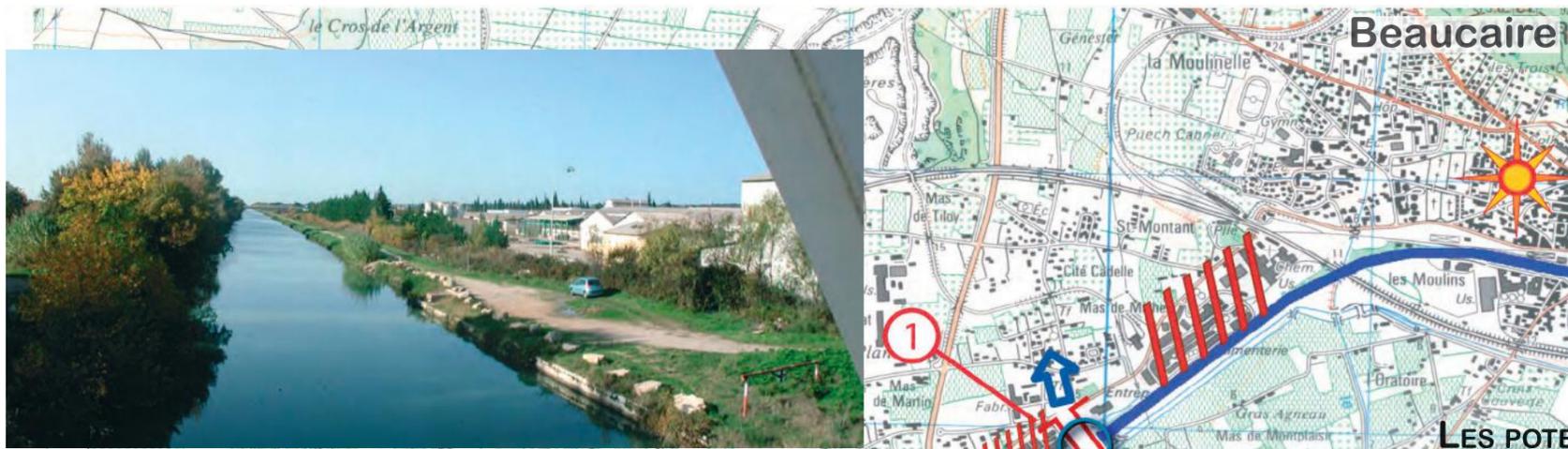
Elles permettent également de sortir ou d'entrer sur l'itinéraire du canal, le mettant ainsi en liaison avec les territoires desservis.

Le long du parcours, quelques échappées visuelles sur le terroir agricole rompent l'effet de cloisonnement du circuit.

Quelques arbres isolés, (peupliers, mûriers, frênes, saules...) forment aussi des petits repères. Ils sont intéressants pour leurs silhouettes qui se dessinent dans cet écran de ripisylve et pour l'identité végétale du lieu à laquelle ils contribuent.

En outre, un ponton non loin du pont de Nourriguier permet de s'approcher de l'eau ou de contempler des pêcheurs. L'écluse de Nourriguier ou la Martilière de Bellegarde offrent des informations sur le fonctionnement du canal.

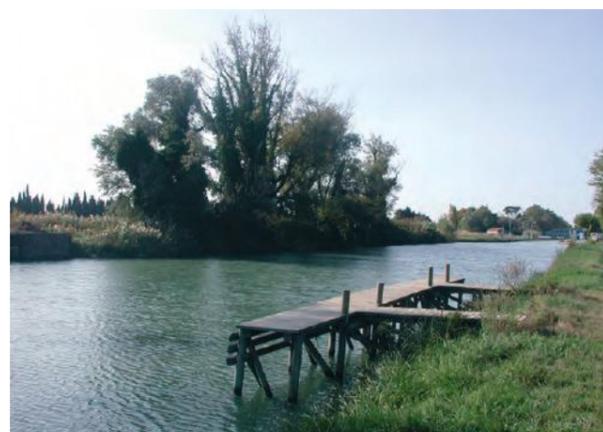




Les abords de la passerelle de Beaucaire peu valorisés. 1



Des arbres de haute-tige en rive droite agrémentent l'ambiance paysagère. 2



Un petit ponton invite à s'avancer sur l'eau. 3



L'écluse de Nourriguier offre des informations techniques sur le canal. 4

LES NUISANCES

Celles-ci sont rares et peuvent se résumer à l'impact négatif des usines de Beaucaire ou d'un relais téléphonique à l'approche de Bellegarde.

LES POTENTIALITÉS CACHÉES

En matière de potentialités, le long talus qui longe le canal du pont du Nourriguier à Bellegarde peut offrir l'opportunité de dévier légèrement le tracé du parcours.

Aménagé partiellement en points hauts de talus, le circuit offrirait une vue différente, plus dominante et la linéarité du tracé serait ponctuellement rompue.

Les berges présentent en outre quelques secteurs plus larges qui permettent d'envisager des aménagements complémentaires et des courbes dans le tracé.

Enfin, les passerelles présentent en général des abords peu valorisés. Elle nécessiteraient une "mise en scène" plus en accord avec leur rôle de repère, de point de vue et de porte d'accès au parcours.

DES POTENTIALITÉS

- Talus : position dominante possible
- Abords de passerelle non valorisés
- Grand fossé de drainage
- Atout paysager non valorisé
- Jardins familiaux
- Élargissement de la berge
- Liaison possible avec les territoires environnants

- Cités portuaires
- Prises de vue
- DES POINTS FORTS**
- Ripisylve exubérante
- Passerelle (repère lointain)
- Point de vue dominant
- Arbre isolé
- Port - Point d'animation
- Aire de retournement péniches
- Petite halte pour les navigants
- Présence éventuelle de bateaux
- Ponton
- Ecluse
- Martilière
- Observatoire
- Percée visuelle sur les territoires environnants
- Cabane de gardien
- Canal de l'écluse de Saint-Gilles
- Tour Carbonnière - Tour de Constance
- Courbe harmonieuse du canal
- Ecran végétal masquant la proximité de la RD 38
- Clôture pittoresque

QUELQUES NUISANCES

- Bâtiments industriels ou artisanaux Impact négatif
- Portillons en planches et tôles inesthétiques
- Amas de planches
- Ruines
- Relais téléphonique
- Effondrement de berge
- Merlon-Élément négatif
- Dépôt de gravats

1.2.2.2. ENTRE BELLEGARDE ET SAINT-GILLES

LES POINTS FORTS

Entre Bellegarde et Saint-Gilles, les points forts paysagers, de même nature que précédemment, poursuivent l'attrait des lieux.

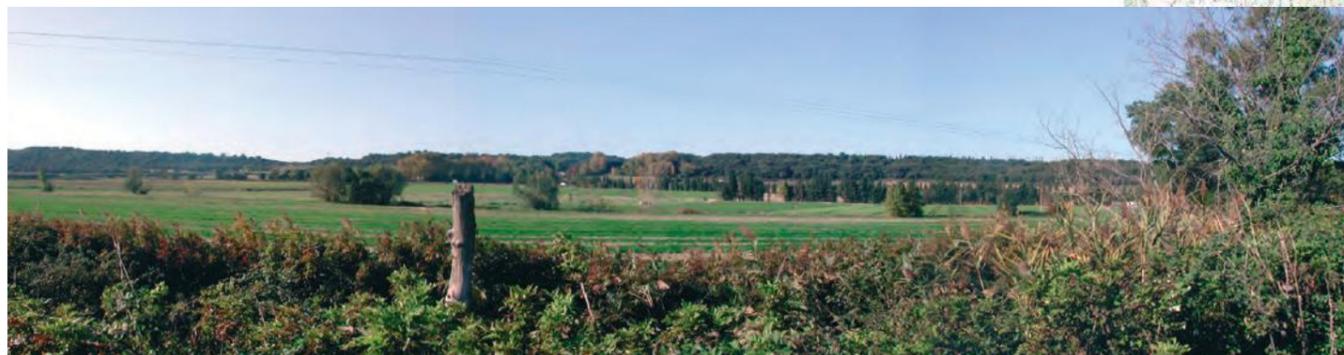
Le port de Broussan, la passerelle du canal Philippe Lamour et celle de Saint-Gilles offrent de nouveaux panoramas sur les Costières et la Vallée du Rhône. Comme auparavant, elles constituent des portes d'accès aux territoires avoisinants et des repères le long du parcours.

Quelques arbres remarquables par leur implantation et leur silhouette jalonnent le parcours et marquent les lieux.

Le pont de Saint-Gilles, comme celui de Bellegarde, créent de nouvelles haltes urbaines et, parallèlement, un accès à la ville.

Une haie, au Sud-Ouest de Bellegarde permet d'isoler le canal des nuisances visuelles et sonores de la route départementale 38.

La courbe du canal, en aval du pont de Broussan, crée un événement qui rompt la linéarité du canal et offre un paysage particulièrement intéressant (harmonie des formes végétales, du parcours de l'eau, des étendues de berges).



Le pont de broussan permet de découvrir les paysages environnants des Costières. 12



La courbe du canal, en aval du pont de Broussan offre un paysage très harmonieux. 11

LES POTENTIALITÉS CACHÉES

Il s'agit notamment des abords du pont de l'autoroute A 54 où un aménagement paysager permettrait de mieux valoriser l'ouvrage et de renforcer sa fonction de repère au bord du canal.

De même, les jardins familiaux qui caractérisent les abords de Saint-Gilles créent un événement particulier le long du parcours, une nouvelle ambiance, une séquence très ombragée.

Cependant, ces jardins présentent des abords parfois délaissés qui peuvent nuire au confort visuel du parcours et à l'intérêt paysager du site. Tôles ondulées, amas de planches, grillages induisent par endroits désagrément et confusion des limites privées et publiques.

Une nouvelle fois, un élargissement des berges à l'amont du canal Philippe Lamour permet d'envisager une rupture dans la linéarité du parcours.

LES NUISANCES

Seul le site industriel de Saint-Gilles, avec ses cuves et cheminées en bordure du canal, peut constituer une nuisance paysagère.

L'ensemble fait face au port de plaisance et s'offre à la vue, l'alignement de pins plantés sur la berge ne permettant pas de le dissimuler.



Quelques frênes aux silhouettes intéressantes agrémentent le parcours. 10



La passerelle du canal Philippe Lamour permet de surplomber les lieux. 15



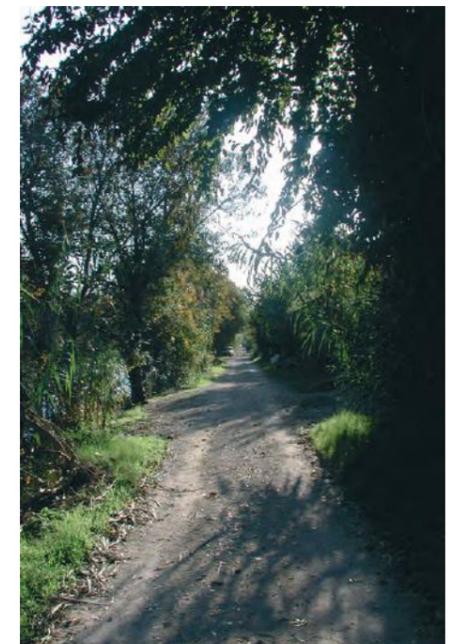
De jeunes frênes spontanés, en disposition aléatoire, renforcent l'attrait paysager du parcours. 16



Un vieux frêne solitaire, repère fort dans la découverte des lieux. 14



Le pont de l'autoroute est un ouvrage peu valorisé depuis les berges. 13



Un «couloir» étroit parmi les cannes dessert les jardins familiaux. 18



Tôles, planches et végétation mal entretenue, participent à l'ambiance des jardins familiaux de Saint-Gilles. 17



Le port de Saint-Gilles et le site industriel, perçus depuis la passerelle. 19

1.2.2.3. ENTRE SAINT-GILLES ET AIGUES-MORTES

LES POINTS FORTS

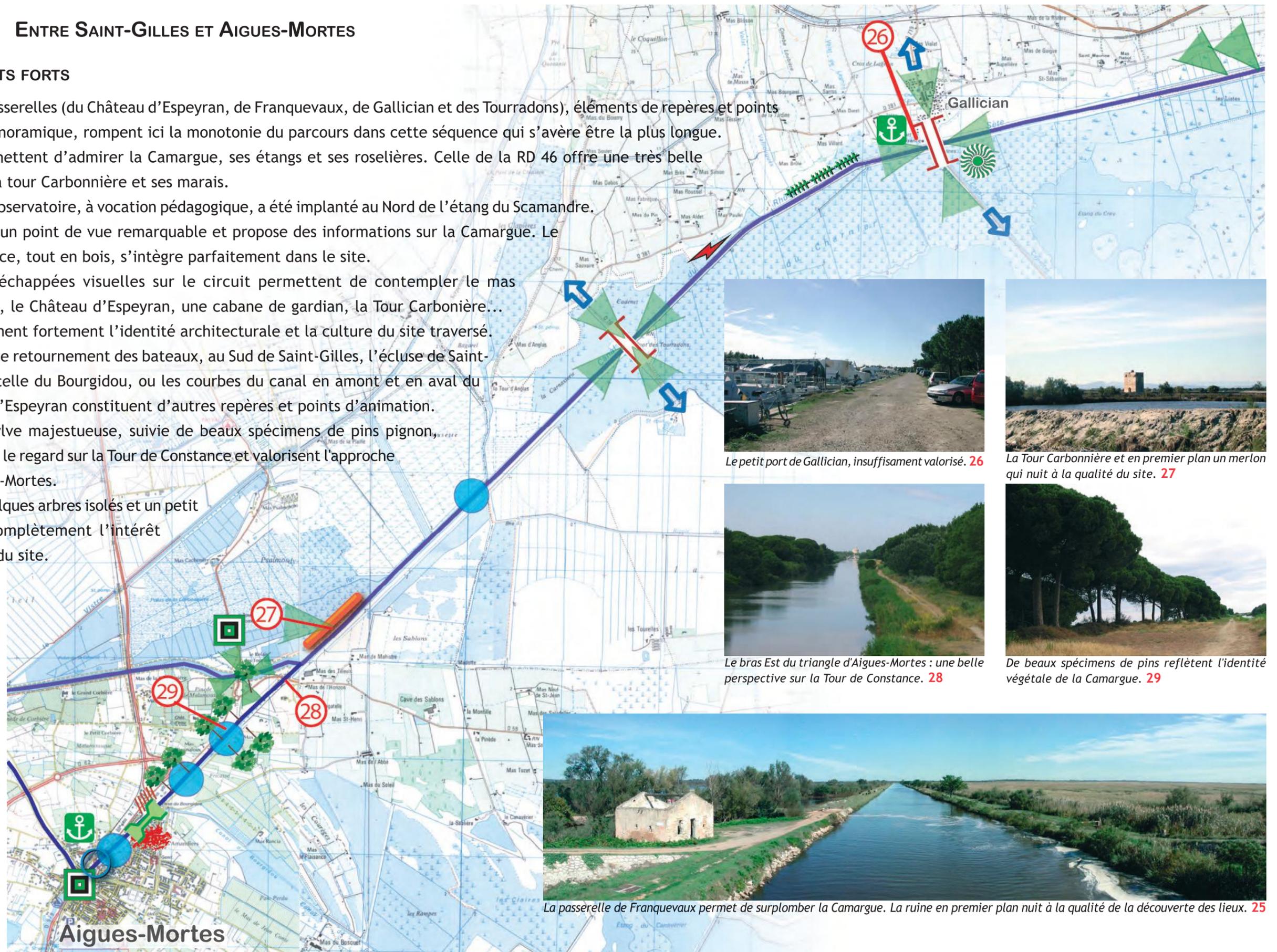
Quatre passerelles (du Château d'Espeyran, de Franquevaux, de Gallician et des Tourradons), éléments de repères et points de vue panoramique, rompent ici la monotonie du parcours dans cette séquence qui s'avère être la plus longue. Elles permettent d'admirer la Camargue, ses étangs et ses roselières. Celle de la RD 46 offre une très belle vue sur la tour Carbonnière et ses marais.

Un petit observatoire, à vocation pédagogique, a été implanté au Nord de l'étang du Scamandre. Il permet un point de vue remarquable et propose des informations sur la Camargue. Le petit édifice, tout en bois, s'intègre parfaitement dans le site.

D'autres échappées visuelles sur le circuit permettent de contempler le mas d'Athanas, le Château d'Espeyran, une cabane de gardian, la Tour Carbonnière... qui soulignent fortement l'identité architecturale et la culture du site traversé. Une aire de retournement des bateaux, au Sud de Saint-Gilles, l'écluse de Saint-Gilles et celle du Bourgidou, ou les courbes du canal en amont et en aval du château d'Espeyran constituent d'autres repères et points d'animation.

Une ripisylve majestueuse, suivie de beaux spécimens de pins pignon, canalisent le regard sur la Tour de Constance et valorisent l'approche sur Aigues-Mortes.

Enfin, quelques arbres isolés et un petit ponton complètement l'intérêt paysager du site.



Le petit port de Gallician, insuffisamment valorisé. 26



La Tour Carbonnière et en premier plan un merlon qui nuit à la qualité du site. 27



Le bras Est du triangle d'Aigues-Mortes : une belle perspective sur la Tour de Constance. 28



De beaux spécimens de pins reflètent l'identité végétale de la Camargue. 29



La passerelle de Franquevaux permet de surplomber la Camargue. La ruine en premier plan nuit à la qualité de la découverte des lieux. 25



Des hangars longent le parcours à Saint-Gilles. 20

LES POTENTIALITÉS CACHÉES

Le petit canal de drainage qui longe l'ouvrage en rive droite sur plusieurs dizaines de kilomètres offre une autre ambiance, pittoresque et intimiste.

Il s'avère cependant très souvent dissimulé derrière une végétation de saules, de cannes et de frênes. Ce fil d'eau que l'on découvre en amont et en aval de Saint-Gilles, en particulier le long des jardins familiaux, présente un intérêt paysager indéniable et pourtant "sous-estimé" car peu mis en évidence.

Les abords de passerelles (Espeyran en particulier) sont ici

aussi peu valorisés.

Enfin plusieurs élargissements de berges permettent d'envisager des aménagements complémentaires à la piste cyclable proprement dite.

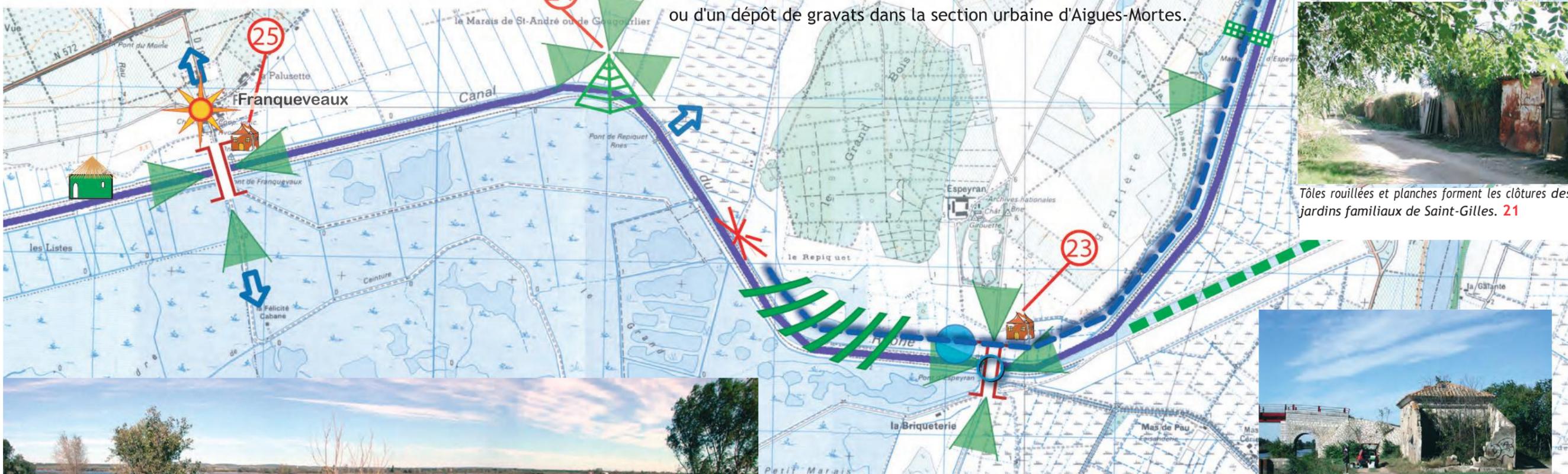
LES NUISANCES

Elles restent encore ponctuelles.

Il s'agit de façades de hangars à Saint-Gilles ou Aigues-Mortes, des clôtures en tôle rouillée des jardins familiaux, de quelques ruines, d'un amas de planches, du merlon au premier plan de la vue sur la Tour Carbonnière, ou d'un dépôt de gravats dans la section urbaine d'Aigues-Mortes.



Le fossé de drainage qui longe le grand ouvrage, s'avère être un élément paysager intéressant. 22



Tôles rouillées et planches forment les clôtures des jardins familiaux de Saint-Gilles. 21



Les étangs ne peuvent être perçus que depuis des hauteurs, ici le petit observatoire entre Espeyran et Franqueveaux. 24



Une ruine au devant de la passerelle du Château d'Espeyran. 23

1.2.2.4. ENTRE AIGUES-MORTES ET LA GRANDE-MOTTE

LES POINTS FORTS :

Après Aigues-Mortes, le bras Ouest de l'ancien canal se déroule dans une ambiance de roseaux et tamaris, typiques de la petite Camargue. Il offre en outre une nouvelle perspective sur la Tour de Constance, monument emblématique de la cité fortifiée.

De nombreux bateaux de croisière empruntent cette voie et créent une animation le long du parcours. Le triangle d'Aigues-Mortes est également une curiosité, il souligne l'histoire de l'ouvrage (son ancien tracé par la cité médiévale et son tracé ultérieur qui évite la ville).

Les Portes du Vidourle, écluse d'une architecture particulière créent un évènement, un repère et une curiosité dans le parcours. Entre le triangle et l'étang de Mauguio, on découvre un paysage très ouvert, typique, paisible et silencieux où l'on peut s'arrêter pour observer les chevaux de Camargue, des taureaux, des hérons, ... La platitude du relief, la végétation de phragmites ou de tamaris, les cultures et le vent font également l'identité de ce paysage pittoresque. La séquence Aigues-Mortes - La Grande Motte est la seule à ne pas être canalisée dans un couloir de ripisylve. Elle donne à voir un paysage très étendu.

LES POTENTIALITÉS CACHÉES

Les passerelles (de la RD62 et de la RD61) présentent ici aussi des abords non valorisés. Comme pour les précédentes, un traitement paysager agrémenterait ces éléments de repère et animeraient davantage le parcours.

LES NUISANCES

Aucune véritable nuisance visuelle n'a été relevée sur cette dernière séquence entre Aigues-Mortes et La Grande-Motte.



A la sortie d'Aigues-Mortes, le parcours se poursuit dans un paysage semi-urbain ... 30



... se prolonge dans les terres agricoles ... 31



... et retrouve le canal plus au nord. 32



Le chemin de halage, déjà emprunté par les cyclistes. 36



Un paysage plat et très ouvert 33



... caractérise la dernière séquence du parcours. 35



Les portes du Vidourle : un signal dans le paysage. 34

2. Un parcours à valoriser

2.1. Les objectifs

La réussite du projet de véloroute s'avère intimement liée à la qualité de sa conception et de sa réalisation. Le parcours devra s'inscrire dans un paysage harmonieux, offrir confort, sécurité, lisibilité, aménagements fonctionnels, et inviter à la découverte du territoire...

Son succès sera tributaire de la qualité de l'aménagement du produit fini : qualité de la bande roulante, équipements esthétiques et adaptés, signalétique cohérente, aménagements paysagers...

Au regard du contexte paysager spécifique, décrit ci-avant, les aménagements entre Beaucaire et la Grande Motte devraient répondre aux objectifs suivants.

2.1.1. Rompre la monotonie

Le parcours actuel s'avère extrêmement monotone et fastidieux.

Il devra être davantage animé par des interruptions dans la linéarité du tracé, des ouvertures supplémentaires sur les paysages environnants, des repères visuels plus marqués.

2.1.2. Créer des haltes

Les ports de Beaucaire, Bellegarde, Saint-Gilles et Gallician, ainsi que la traversée d'Aigues-Mortes constituent les grandes étapes du parcours. Mais de l'une à l'autre, les séquences s'avèrent encore longues et offrent peu de haltes qui tiendraient lieu de points de repère, de repos, d'information, ou encore d'accès ou de liaison avec d'autres itinéraires.

2.1.3. Préserver les points forts, valoriser les potentialités, remédier aux nuisances

Plusieurs éléments d'intérêt paysager ont été recensés sur le parcours.

Ceux-ci devront être préservés et parfois davantage "mis en scène" par des aménagements spécifiques ou des informations (signalétique).

D'autres éléments qui ne présentent pas d'intérêt particulier aujourd'hui pourraient se révéler demain, grâce à des traitements paysagers ou des panneaux d'information sur les lieux.

Les nuisances sont peu nombreuses. Certaines, très ponctuelles et réduites, seront aisément effacées, d'autres présenteront plus de difficultés pour être dissimulées.

2.1.4. Favoriser les liaisons extérieures

Les ports sont les portes d'entrée ou de sortie du parcours et des points de jonction avec d'autres itinéraires.

Ils devront inviter les cyclistes à la visite de ces cités pittoresques, riches d'histoire et de patrimoine. Ils devront également informer les usagers sur d'autres boucles touristiques à découvrir.

Au-delà des villes et villages qui jalonnent le parcours, d'autres éléments de patrimoine, un peu plus éloignés, devront être également signalés et accessibles depuis la véloroute.

2.2. Propositions paysagères

Quatre types d'actions paysagères sont proposés en complément de la véloroute proprement dite :

- des actions de préservation qui consistent à conserver en l'état et entretenir les points forts du paysage recensés sur les berges.
- des actions d'aménagement ou de requalification, qui se traduisent par le traitement paysager de certains lieux.
- des actions de démolition, suppression, qui signifient l'élimination de nuisances visuelles.
- des actions de signalisation, information, qui sont à porter sur tous les éléments intéressants, proches ou lointains, du paysage.

2.2.1. Les actions de préservation

Il s'agit de :

- **protéger la ripisylve** qui se développe sur la rive droite du canal, entre Beaucaire et Bellegarde ainsi que le long du bras droit du triangle d'Aigues-Mortes. Cette végétation dense et exubérante, présente une forme harmonieuse qu'il convient de préserver.
- **conserver les quelques arbres isolés** qui ponctuent le parcours. Ceux-ci présentent une silhouette «naturelle» assez esthétique. Ils créent des repères, animent le parcours et en rompent sa monotonie. Ces frênes, aulnes, mûriers et pins pignons, révèlent en outre l'identité végétale des lieux. On les trouve essentiellement dans la séquence Bellegarde - Saint Gilles et à l'approche d'Aigues-Mortes.
- **préserver le cadre paysager** particulièrement harmonieux, qui valorise la courbe du canal située en aval du Pont de Broussan. De part et d'autre de la bande cyclable de 3 mètres, les berges sont à maintenir en l'état.
- **conserver la haie d'arbres** qui isole la RD38 (toute proche) du parcours cyclable. Cette végétation crée un écran visuel propice en ce point.
- **préserver et même valoriser le petit observatoire** implanté face à l'étang de Scamandre. Ce promontoire, doté d'informations pédagogiques, offre une vue exceptionnelle sur le site de la Petite Camargue.
- **conserver la clôture "rustique"** qui longe le pré à taureaux, après Gallician.
- **préserver le paysage ouvert et venté** entre Aigues-Mortes et la Grande-Motte.



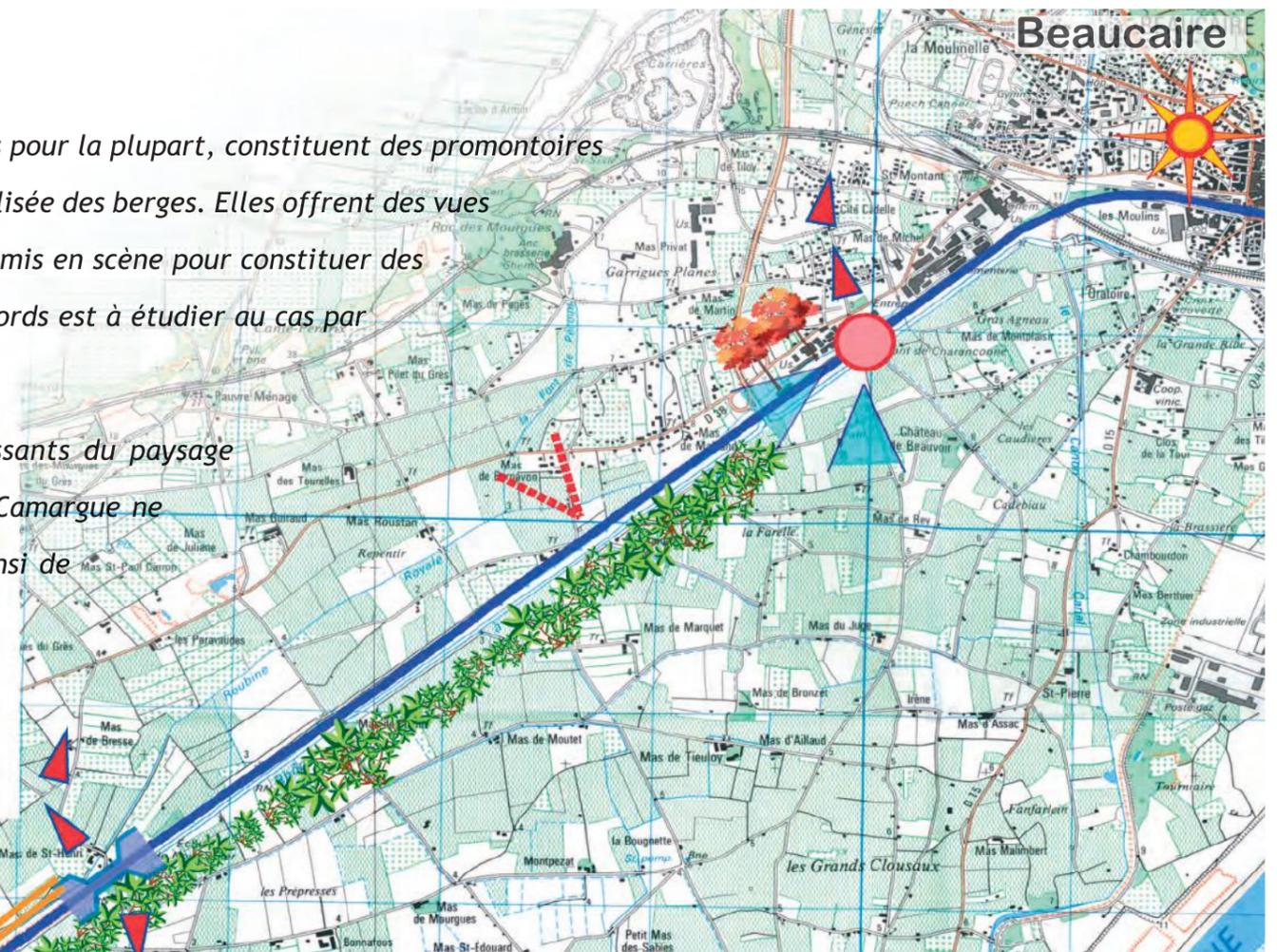
2.2.2. Les actions d'aménagement et de requalification

Il s'agit de :

- **mettre en valeur les passerelles** qui se succèdent sur le canal. Celles-ci, accessibles pour la plupart, constituent des promontoires qui permettent de surplomber le site et de s'échapper de la perception étroite et canalisée des berges. Elles offrent des vues panoramiques sur les paysages environnants. Ces ouvrages méritent d'être davantage mis en scène pour constituer des repères majeurs qui agrémenteront le parcours. L'aménagement paysager de leurs abords est à étudier au cas par cas.

- **créer quelques ouvertures visuelles** sur les éléments particulièrement intéressants du paysage environnant. Les grands paysages du Gard Rhodanien, des Costières ou de la Petite Camargue ne sont pratiquement pas perceptibles depuis les berges aujourd'hui. Il conviendrait ainsi de bien choisir les lieux à révéler et de dégager des "fenêtres" après abattage de quelques arbres ou arbrisseaux.

- **dessiner quelques courbes** sur le tracé de la véloroute. La linéarité des berges contribue fortement à la monotonie du parcours. Quelques élargissements permettent d'éloigner la piste des 2 mètres systématiques envisagés entre l'eau et la chaussée et de créer des sinuosités intéressantes.



- **planter ponctuellement quelques arbres-tiges** en bordure de chaussée. Des groupes de 3-5-7 unités permettront d'animer, ombrager, agrémenter le parcours. Ils créeront également un appel. Les lieux de plantation doivent être choisis selon deux critères principaux : sur les grandes lignes droites et lorsque les largeurs de berges le permettent.

- **mettre en valeur le petit port de Gallician**, sommairement aménagé aujourd'hui. Il s'agit d'une halte qui doit être accueillante et plus esthétique. Elle doit pouvoir offrir la possibilité de se reposer (présence de quelques bancs), ainsi que des informations sur le site.

- rendre plus présent le petit canal de drainage qui côtoie l'ouvrage en amont et en aval de Saint-Gilles. Le tracé de la véloroute le longera en partie et notamment dans la traversée des jardins familiaux. Cette séquence, aux nuisances visuelles diverses, peut notamment être requalifiée par la mise en scène de ce petit canal. Seuls quelques débroussaillages et nettoyages des berges sont à prévoir. Les arbres tiges sont à conserver car ils laissent une transparence et ombragent et agrémentent les lieux.

- étudier la possibilité de doubler le tracé lorsqu'il y a présence de longs et hauts talus. Ceci permettra de s'élever d'un mètre ou deux et d'offrir une autre perception du parcours, plus dominante, plus lointaine sur les horizons.

- restaurer les berges. Celles-ci se sont effondrées en 2 ou 3 endroits suite aux inondations.

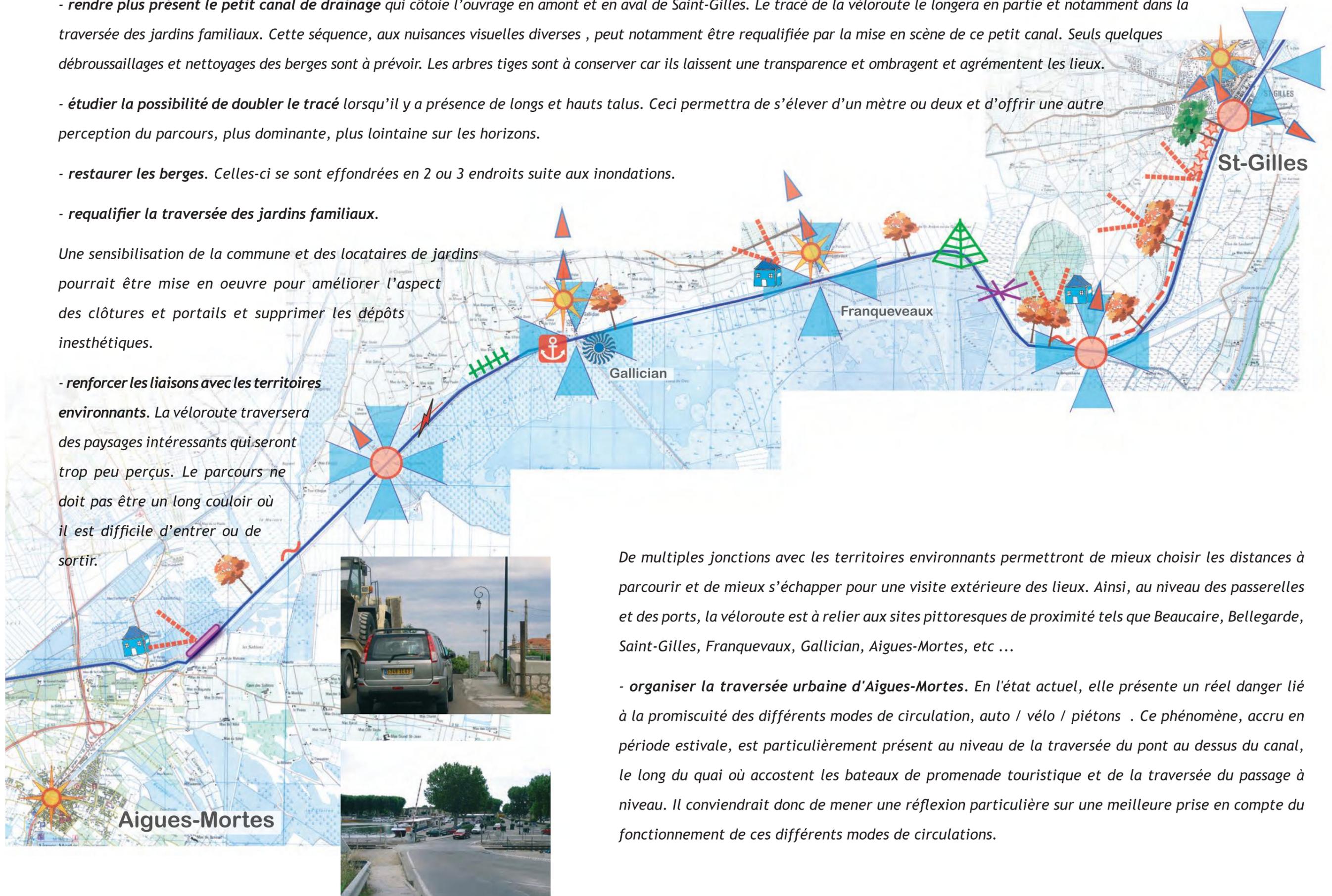
- requalifier la traversée des jardins familiaux.

Une sensibilisation de la commune et des locataires de jardins pourrait être mise en oeuvre pour améliorer l'aspect des clôtures et portails et supprimer les dépôts inesthétiques.

- renforcer les liaisons avec les territoires environnants. La véloroute traversera des paysages intéressants qui seront trop peu perçus. Le parcours ne doit pas être un long couloir où il est difficile d'entrer ou de sortir.

De multiples jonctions avec les territoires environnants permettront de mieux choisir les distances à parcourir et de mieux s'échapper pour une visite extérieure des lieux. Ainsi, au niveau des passerelles et des ports, la véloroute est à relier aux sites pittoresques de proximité tels que Beaucaire, Bellegarde, Saint-Gilles, Franquevaux, Gallician, Aigues-Mortes, etc ...

- organiser la traversée urbaine d'Aigues-Mortes. En l'état actuel, elle présente un réel danger lié à la promiscuité des différents modes de circulation, auto / vélo / piétons. Ce phénomène, accru en période estivale, est particulièrement présent au niveau de la traversée du pont au dessus du canal, le long du quai où accostent les bateaux de promenade touristique et de la traversée du passage à niveau. Il conviendrait donc de mener une réflexion particulière sur une meilleure prise en compte du fonctionnement de ces différents modes de circulations.



2.2.3. Les actions de démolition ou de suppression

Au regard de la longueur du parcours, les actions à mettre en oeuvre, en matière d'élimination de nuisances visuelles, sont peu nombreuses.

Les ruines de bâtiments, au pied d'Espeyran et de Franquevaux pourraient disparaître, ce qui agrémenterait la qualité paysagère de ces portes d'entrée.

Quelques amas de planches ou de tôles sont également à évacuer au niveau du Grand Bois d'Espeyran et aux abords des jardins familiaux de Saint-Gilles. Enfin le merlon, à l'approche d'Aigues-Mortes qui se situe en premier plan dans la perspective de la Tour Carbonnière, est également à supprimer car il affecte la qualité du site.

2.2.4. Les actions de signalisation et d'information

Les richesses culturelles, paysagères, patrimoniales, du territoire traversé sont à signaler pour enrichir la qualité du parcours. Tout un travail de signalétique (esthétique, cohérence) et d'information pédagogique est à engager.

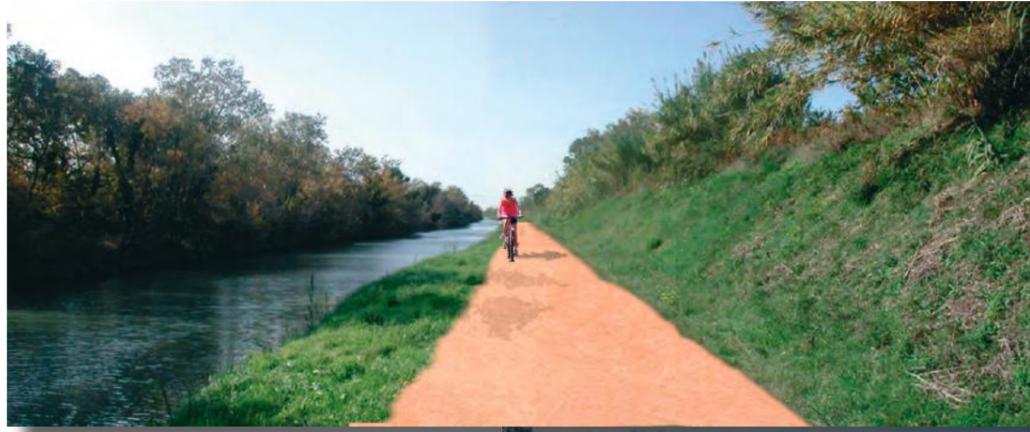
Le patrimoine architectural des bourgs et villages, les grands panoramas des passerelles, les liaisons possibles avec les territoires environnants, ou le petit patrimoine telles les écluses, martilières ou cabanes de gardian sont autant d'éléments à souligner et à signaler le long de la promenade.

Cette signalétique pourrait également permettre aux utilisateurs de se positionner, par des indications métriques, par rapport aux sites sélectionnés, aux aires de pique-nique, aux départs de boucles secondaires, etc...



2.3. Simulations visuelles

2.3.1. Principe général d'aménagement de la véloroute



La voie en l'absence de talus.



La bande de roulement entre ripisylve et talus.



Tous les arbres isolés...



...sont à conserver.



2.3.2. Aménagements ponctuels



La plantation de quelques arbres et un tracé légèrement sinueux contribueront ...



... à rompre les perspectives monotones.



Les élargissements de berges ...



... permettront d'éloigner légèrement la véloroute du canal et d'ombrager ponctuellement les lieux.



Dans la traversée des jardins familiaux, la mise en valeur du petit canal (suppression des arbrisseaux, conservation des arbres tiges...) agrémentera cette séquence.



En l'absence de talus, des ouvertures sur la végétation offriront des vues sur le paysage lointain.



des passerelles mettront les ouvrages en valeur.



Cyprés et peupliers



Des aménagements paysagers aux abords



CAUE du GARD
11, PLACE DU 8 MAI
30000 NÎMES
04.66.36.10.60
caue30@wanadoo.fr
septembre 2004

